

# L'ENTREVUE

LE DEVOIR. LE LUNDI 4 MARS 1996

CORNELIUS CASTORIADIS

## Au centre de l'imaginaire

Une œuvre consacrée à comprendre cette fin de siècle

PIERRE DELORME

Cornelius Castoriadis est certainement l'un des penseurs les plus originaux de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, mais il refuse depuis toujours le *star system* intellectuel. Il se dit profondément allergique à la tendance contemporaine qui consiste à «étaler son linge propre et sale en public, à la télévision». Il est en outre mauvais vendeur de ses propres écrits. Pourtant, son œuvre, ouverte, éclatée, représente l'une des contributions philosophiques les plus importantes pour comprendre cette fin de siècle qui manque d'idées.

Esprit critique d'une rigueur peu commune, il sait parler de sciences, de philosophie, de politique mais aussi, avec grande simplicité, de la vie, de la musique et de la communication. Sa contribution philosophique la plus importante demeure son analyse de l'imaginaire, c'est-à-dire la force créatrice que tout individu recèle et que l'on retrouve au sein de toute société.

L'être humain paraît aujourd'hui apathique, envahi par le désir de possession de valeurs — matérielles — qu'on lui impose et se retire en conséquence de la scène publique. Castoriadis parlera d'une «privatisation» de la société, signifiant ainsi le repli des individus dans leur «sphère privée» en abandonnant la gestion politique de la société aux spécialistes de la manœuvre. Pourtant, l'être humain détient une formidable capacité de création qui peut lui permettre de se libérer personnellement d'abord, puis collectivement des valeurs sociales artificielles qui l'isolent et le rendent dépendant. L'individu, par la découverte de son imaginaire, peut construire lui-même sa vie et établir les bases d'une société libre où l'autonomie aura remplacé la dépendance.

Cette notion d'imaginaire, largement simplifiée ici, est le résultat d'un long parcours intellectuel que Castoriadis accomplira à travers une lecture critique de Marx, de Freud, de Kant, de Heidegger et surtout d'Aristote, qui partage avec lui la même patrie d'origine.

Avec eux, après eux, Cornelius Castoriadis parle de politique, de l'origine des pratiques politiques jusqu'à la perversion de ses formes actuelles. Tout repose, soutient-il, sur la notion de pouvoir : il n'y a pas de société sans pouvoir. Mais il ne faut pas confondre le pouvoir avec l'État. Si l'on peut concevoir une société sans État, on ne peut l'imaginer sans pouvoir.

Le pouvoir concerne «l'agir collectif» et l'État, une gamme d'institutions qui gèrent la société. La politique est dès lors «l'activité collective consciente qui vise la transformation des institutions de la société». Elle est donc cette activité critique à l'égard des institutions existantes qui peut vouloir les conserver telles quelles ou les changer pour assurer le développement de la société. Dans ce sens, soutient Castoriadis, la politique est apparue, comme la philosophie, en Grèce et reprise en Europe occidentale, elle n'a pas existé ailleurs. Même en Chine, quand Confucius a étudié le pouvoir, il a posé la question de la gestion du pouvoir mais non celle de «quelle est la meilleure société possible». La politique pose précisément cette question.

### Capitalisme et barbarie

Castoriadis n'a d'ailleurs pas récusé ses virulentes critiques de la société capitaliste. Au contraire, elles prennent aujourd'hui une forme encore plus fine, plus développée. En ce sens, Castoriadis demeure toujours révolutionnaire. «Nous vivons dans des sociétés qui sont pseudo-démocratiques», soutient-il. On n'a pas su instaurer de société réellement démocratique, où le pouvoir appartiendrait directement au peuple. Les gens ont plutôt mis en place des régimes représentatifs, qui ne sont au fond que des simu-



PHOTO ARCHIVES

Castoriadis soutient que le changement, dans une société, implique l'action d'une collectivité.

## Les racines grecques

Cornelius Castoriadis est né à Constantinople en 1922 mais dès qu'il a trois mois, ses parents déménagent à Athènes et c'est là qu'il découvrira la vie, la philosophie, la politique, la musique. Jeune, Cornelius Castoriadis voulait devenir compositeur. Il a alors entrepris des études d'harmonie et de contrepoint à un des conservatoires d'Athènes. Puis a renoncé à la musique puisque, soutient-il, il n'avait aucunement le «génie de la composition musicale». Ses études, il les effectue en droit et en sciences économiques et politiques mais surtout, il passe l'essentiel de son temps à l'université à étudier la philosophie, celle du droit en particulier. C'est au cours de cette période que Castoriadis s'engagera dans l'activité politique et militera dans le mouvement trotskyste. Cet engagement politique se poursuivra en France où, en 1945, il arrive pour préparer une thèse de doctorat en philosophie à la Sorbonne. Ce doctorat, il ne le terminera jamais, trop préoccupé par l'activité politique. Il développera alors ses thèses critiques sur l'URSS et deviendra rapidement l'un des grands spécialistes de l'Union soviétique comme en témoignent plusieurs articles et un livre — *Devant la guerre*, (1981).

lacs de démocratie: «qui dit régime représentatif dit aliénation du pouvoir politique des représentés vers les représentants.»

«Les représentants élus sont irrévocables pour cinq ans, ils se perpétuent plus ou moins au pouvoir, les changements qu'ils initient sont marginaux, les alternatives sont nulles», soutient-il. Les élections deviennent alors «une sanction contre les absurdités extrêmes du système»: si quelque chose de majeur se produit, il y aura une sanction

électorale, autrement, le «régne des intérêts», des lobbies domine. Dans la société capitaliste, «le pouvoir économique pèse énormément et est traduisible directement en termes politiques.»

«La démocratie, précise Castoriadis, paraît dès lors avoir perdu tout son sens. Elle repose essentiellement sur un processus électoral qui sollicite une participation occasionnelle des gens, lors du vote, et le renvoi par la suite dans l'apathie et le silence. Nous n'avons aucune possibilité d'inter-

vention, aucun droit de parole réel à l'extérieur du moment électoral.»

Dans une société démocratique, soutient-il, le changement implique l'action d'une collectivité, d'une grande majorité des gens. Il ne s'agit pas d'un objectif irréalisable; au contraire l'apathie apparente des gens recèle une forme évidente de mécontentement. Donnons-leur une chance de parler et ils montreront clairement leur opposition aux diverses institutions et aux pratiques existantes. La très grande majorité des gens, constate Castoriadis, critiquent le système dans lequel ils vivent. Ces critiques s'adressent au pouvoir de l'argent, à la désorganisation des villes, au système scolaire, etc. Mais en même temps, «les gens sont pénétrés par l'imaginaire capitaliste et sont sous l'emprise d'une conscience d'impuissance», ou plutôt d'une fausse conscience d'impuissance, ce qui revient au même. «Quand on se croit impuissant, on est impuissant.» Les individus sont aujourd'hui convaincus qu'ils sont incapables de gérer directement une société, une communauté ou une ville. La démocratie directe ne peut se réaliser pensent-ils dans la société actuelle à cause d'abord de sa dimension, puis en raison de la complexité des problèmes qui sont soumis aux dirigeants politiques.

### L'imaginaire de la participation

Castoriadis affirme que rien au fond pourtant ne nous différencie de sociétés anciennes où les gens se gouvernaient eux-mêmes, directement. Prenons l'exemple d'une ville de moyenne importance ou de quartiers dans une grande ville, pensons à une communauté de 150 000 habitants: «c'était la population de l'Athènes antique», nous rappelle-t-il. Et les gens se gouvernaient eux-mêmes. «Pourquoi faut-il qu'il y ait dans une ville de 1000, de 10 000 ou de 150 000 habitants un conseil municipal élu et inamovible pour quatre ou cinq ans?» Pourquoi Chicoutimi, Trois-Rivières ou Hull ne pourraient pas se gouverner comme le faisait Athènes? Pourquoi ne pas partir du plus petit nombre, quitte ensuite à participer à la gestion du Québec ou du Canada d'une autre façon? Pour les grands ensembles, ajoute-t-il, on pourrait instaurer des assemblées de délégués révocables, qui rendraient compte de leurs actions et sur lesquels, la population aurait un contrôle constant. Voilà les fondements d'une réelle démocratie.

Il faut toutefois que les gens se passionnent pour la chose publique. Et au contraire des Anciens, soutient Castoriadis, les individus d'aujourd'hui se désintéressent de la vie politique.

C'est par la force de l'imaginaire capitaliste, rappelle-t-il, que les gens deviennent apathiques, se retirent de la scène publique, les individus d'aujourd'hui se désintéressent de la vie politique. C'est par la force de l'imaginaire capitaliste, rappelle-t-il, que les gens deviennent apathiques, se retirent de la scène publique. La seule façon de s'en sortir, c'est par «un imaginaire de la participation, de la réappropriation du pouvoir par la population, de la liberté véritable, de la conscience du fait que je ne peux être libre sous des lois que si je participe à la confection des lois». Il faut briser le système de valeurs imposées qui ne donne à l'individu que le désir de posséder de plus en plus de biens matériels pour le remplacer par un système dans lequel il pourra reprendre la place centrale qui lui revient, un système qui fera appel à son imagination, à sa création et qui lui permettra de devenir un individu libre.

Tout doit commencer par l'éducation, pense Castoriadis, à l'école, à la maison et non devant le téléviseur. La culture actuelle est axée sur la passivité et rend les gens amorphes. Il faut, au contraire, soutient-il, sortir, parler, créer et fermer le téléviseur.

Pierre Delorme est doyen de la gestion académique à l'UQAM.

Ne manquez pas notre dossier spécial Le samedi 23 mars

# Auto-printemps

Tombée publicitaire le 15 mars 1996

LE DEVOIR

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

## CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 3 au 9 mars 1996

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Arden Inc. (Les Placements)	04-03-96	09h00	Montréal
Canadian Maple Leaf Financial Corporation	04-03-96	10h00	Vancouver
International Keystone Entertainment Inc.	04-03-96	10h00	Vancouver
First Australia Prime Income Invest. Company	07-03-96	09h00	Cook Isla.
Enscor Inc.	07-03-96	16h00	Toronto
CFM International Inc.	07-03-96	16h15	Toronto
Jilbey Exploration Ltd	08-03-96	09h00	Halifax
Kookaburra Resources Ltd.	08-03-96	14h00	Vancouver
XL Foods Ltd.	08-03-96	14h00	Calgary
Golden Hill Mining Corp.	08-03-96	16h00	Calgary

### OFFRE EN ESPÈCES

#### PRIZE ENERGY INC. (PZI)

Valeur: actions ordinaires  
Modalités: La société **WEST CENTRAL CAPITAL CORPORATION** a fait une offre en espèces visant à acquérir jusqu'à 11 013 700 actions ordinaires de la société susmentionnée au prix de 0,18 \$ l'action.  
Date d'échéance: Le 13 mars 1996  
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 6 mars 1996

### OFFRE EN ESPÈCES

#### BRENDA MINES LTD (BND)

Valeur: actions ordinaires  
Modalités: La société **NORANDA INC.** a fait une offre en espèces visant à acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation (qui ne sont pas encore détenues par **NORANDA INC.**) de la société susmentionnée au prix de 21 \$ pour chaque action ordinaire de **BRENDA MINES LTD** soumise à l'offre.

### INDEPENDENT ENERGY INC. (IDE.A)

Valeur: actions ordinaires de catégorie A  
Modalités: La société **STAMPEDE ACQUISITION LTD.** (une filiale en propriété exclusive de **STAMPEDE EXPLORATION LTD.**) a fait une offre en espèces visant à acquérir la totalité des actions ordinaires de catégorie A en circulation de la société susmentionnée au prix de 4 \$ pour chaque action ordinaire de catégorie A d'**INDEPENDENT ENERGY INC.** soumise.  
Date d'échéance: Le 13 mars 1996  
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 6 mars 1996

### OFFRE EN ACTIONS

#### KERR ADDISON MINES LTD (KER)

Valeur: actions ordinaires  
Modalités: La société **NORANDA INC.** a fait une offre en actions visant à acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée au taux de une action ordinaire de **NORANDA INC.** pour chaque action ordinaire de **KERR ADDISON MINES LTD** soumise.

### DIVISION D' ACTIONS

#### FRANCO-NEVADA MINING CORPORATION LIMITED (FN)

Valeur: actions ordinaires  
Modalités: Dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit effectuer une division d'actions sur la base d'une ancienne action pour deux nouvelles.  
Date de l'assemblée: Le 26 juin 1996

### FAILLITE

#### WESTERN CANADA BEVERAGE CORP.

Valeur: actions ordinaires  
Modalités: La société mentionnée ci-dessus a fait faillite. Aucune somme n'est présentement disponible pour distribution aux actionnaires.

### OFFRE EN ESPÈCES ET EN ACTIONS

#### ALBERTA NATURAL GAS COMPANY LTD. (ANG)

Valeur: actions ordinaires  
Modalités: La société **TRANSCANADA PIPELINES LIMITED** a fait une offre visant à acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée (qui n'appartiennent pas actuellement à **TRANSCANADA PIPELINES LIMITED** ou à ses sociétés liées) selon les modalités suivantes:

#### Option A: espèces

26,25 \$ par action ordinaire d'**ALBERTA NATURAL GAS COMPANY LTD.** soumise.

#### Option B: actions

le nombre d'actions de **TRANSCANADA PIPELINES** équivalant à 26,25 \$ divisé par le cours moyen pondéré des actions ordinaires de **TRANSCANADA PIPELINES LIMITED** à la Bourse de Toronto pour les dix jours ouvrables se terminant le 8 mars.

Date d'échéance: Le 8 mars 1996

Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 1er mars 1996

#### CFCF INC. (CF.DB)

Valeur: 7,5 %, échéant le 31 mai 2004

Modalités: La société **COGECO CABLE INC.** a prolongé une sixième fois son offre en espèces et en actions visant à acquérir toutes les actions à droit de vote multiple et toutes les actions avec droit de vote subordonné en circulation de la société susmentionnée et ce, au prix de 11,50 \$ et une action avec droit de vote subordonné de **COGECO CABLE INC.** pour chaque action à droit de vote multiple et/ou chaque action avec droit de vote subordonné de **CFCF INC.** soumise.  
Date d'échéance: Le 4 mars 1996

#### NOTE:

Les débetures 7,5 % échéant le 31 mai 2004 de **CFCF INC.** sont convertibles en actions avec droit de vote subordonné de **CFCF INC.** au taux de 20 \$ par action, soit 50 actions avec droit de vote subordonné de **CFCF** pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débenture 7,5 % échéant le 31 mai 2004 de **CFCF INC.** convertie. Cette offre pourra faire l'objet de modifications dans certains cas.

### OFFRE D'ÉCHANGE D' ACTIONS

#### CHANCELLOR ENERGY RESOURCES INC. (CHC)

Valeur: actions ordinaires  
Modalités: Nous vous informons d'une offre d'échange d'actions de la part de **HCO ENERGY LTD.** visant à acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la société susmentionnée. Les modalités sont de 0,32 action ordinaire de **HCO ENERGY LTD.** pour chaque action ordinaire de **CHANCELLOR ENERGY RESOURCES INC.** soumise.  
Date d'échéance: Le 13 mars 1996  
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 6 mars 1996

### ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

#### SOLID STATE GEOPHYSICAL INC. (SSS)

Valeur: actions ordinaires  
Modalités: La société mentionnée ci-dessus a émis des droits de souscription à raison d'un droit pour chaque action ordinaire détenue. Ainsi, cinq droits plus 3 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire supplémentaire de **SOLID STATE GEOPHYSICAL INC.** Le privilège de souscription est disponible.  
Date de clôture des registres: Le 26 février 1996  
Date d'échéance: Le 18 mars 1996  
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: Le 11 mars 1996

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé &amp; Associés, Limitée

## Tenir Salons

Outre les 27 éditions du Salon de la femme, on doit à Jacqueline Vézina les Fêtes gourmandes et plusieurs autres grands événements

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Jacqueline Vézina est considérée comme une institution à Montréal, mais en réalité elle est un entrepreneur depuis 30 ans. On lui doit notamment le Salon de la femme et les Fêtes gourmandes. En 1993, elle a acheté deux autres expositions bien établies, le Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Salon international de la machine agricole. Elle a ajouté par la suite à cette liste les Rendez-Vous agro-alimentaires.

Depuis 1969, elle est actionnaire unique et p.-d.g. des Productions Jacqueline Vézina, une entreprise dont le chiffre d'affaires se situe, dit-elle, entre cinq et six millions, qu'elle dirige avec une petite équipe multidisciplinaire d'une douzaine de personnes. Elle ajoute cependant avoir fourni du travail à des milliers de personnes au fil de toutes ces années.

En 1996, son objectif consiste surtout à consolider l'entreprise à la sui-

te des achats importants des dernières années. Mme Vézina avoue cependant avoir des idées plein la tête. Et ce n'est pas le dynamisme qui lui fait défaut. «Ça me prend du volume», lance-t-elle, en expliquant qu'il lui est impossible de se contenter de parler à deux ou trois personnes. Toute menue et

peut-être un peu complexée de l'être, fait-elle remarquer, elle rebondit tout de suite par un «je suis la plus grande autodidacte de la terre». Elle est allée en fait à l'école de la vie et a connu une enfance plutôt difficile. «A 14 ans, je me débrouillais toute seule», confesse cette dame qui se qualifie de marginale et qui dit vivre en solitaire dans les Laurentides.

Jacqueline Vézina a pu vérifier en 1966, il y a donc 30 ans, qu'elle possédait les qualités qu'on exige d'un entrepreneur, grâce au concours de la chanson officielle d'Expo 67; elle fut d'ailleurs éditeur et promoteur de cette chanson enregistrée en plusieurs langues.

Elle fut aussi présidente fondatrice du Festival du disque pendant cinq ans; elle a alors imaginé le prix Félix-Leclerc. C'est de cela que sont nés l'ADISQ et les prix Félix que l'on connaît maintenant. Personne ne souligne désormais que cette idée originale fut la sienne, mais ça ne fait rien, ajoute Mme Vézina.

Le plus important pour elle à cette époque fut d'avoir trouvé «une formule» qu'elle a utilisée en créant le Salon de la femme en 1969. Comme il s'agissait d'une création, elle a pen-

sé que ce Salon ne serait pas répété. Il en sera ce mois-ci (du 20 au 24 mars) à sa 27<sup>e</sup> édition, sous un nom légèrement modifié; ce sera le Salon des femmes, c'est-à-dire de toutes les femmes et non plus de la femme au foyer. Mme Vézina ne cache pas qu'elle a craint le danger de s'enliser dans la routine; elle avoue même en avoir eu «plein son casque», il y a quelques années.

«Il y a quelque chose qui a été atteint par les femmes, soutient la mère de ce Salon; en 15 ans, il y a eu beaucoup de femmes diplômées, beaucoup de femmes en affaires. Mais il y a maintenant un autre problème, celui de la gestion du temps. Il y a un grand essoufflement chez les femmes, qui ont toujours leur famille, leur conjoint, leurs vacances, en plus de leur emploi. La femme en est là, elle se pose des questions sur la qualité de sa vie.» La situation des femmes a aussi changé, selon Mme Vézina, en ce sens qu'il y a beaucoup plus de solidarité entre elles et qu'il y a des réseaux qui étaient inexistantes, il y a 15 ans.

«Cette année, j'ai retrouvé mon enthousiasme», poursuit Mme Vézina en pensant au virage à prendre pour améliorer l'environnement des femmes. L'Association des femmes d'affaires collabore au Salon de cette année qui veut répondre aux besoins de toutes les femmes en milieu de travail. On veut aussi un rajeunissement de la clientèle, d'où le choix d'une porte-parole comme Anne Lévesque, une comédienne plus jeune, dont la carrière tourne bien et qui a un mari.

Pour réduire les frais des 200 exposants, le Salon des femmes s'étendra sur une période de cinq jours, au lieu de 10 comme antérieurement. L'an dernier, ce Salon a accueilli 50 000 visiteurs, comprenant de 15 à 20 % d'hommes.

À l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, Mme Vézina s'engageait d'avoir inventé le concept des Fêtes gourmandes.

«J'ai pris un an et demi pour concevoir le projet, raconte-t-elle. Ce fut un succès instantané. Il s'agissait de faire revivre l'atmosphère d'Expo 67, dont c'était le 25<sup>e</sup> anniversaire. Et ce qui était resté d'Expo 67, c'était la gastronomie.» Et comme les Québécois ont le goût de la fête et de la table, les Fêtes gourmandes furent «le party de l'été», un événement devenu annuel.

L'an dernier, les Fêtes gourmandes ont suscité des ventes de six millions pour les restaurateurs participants, qui eux-mêmes s'approvisionnent auprès des producteurs agricoles locaux. Hormis l'aspect de la restauration, ces fêtes ont généré en 1995 des retombées de 10 millions dans la région montréalaise.

### Rejoindre l'humain

En somme, Mme Vézina expliquée, sa réussite par une recette fort simple: il faut rejoindre l'humain. Comment y parvient-elle? «Je suis restée une enfant; j'ai une grande capacité d'émerveillement», disait-elle en début d'entrevue, alors qu'elle racontait les premières années de sa carrière comme comédienne et scripteur dans des émissions pour enfants à Radio-Canada.

«A cela, il faut ajouter bien sûr son sens de l'organisation, sa capacité de création, l'expérience acquise dans le monde du spectacle pour la mise en scène, les décors et la communication. Elle avoue que son bagage de comédienne la sert bien lorsqu'elle doit faire des présentations, donner des conférences ou même pour motiver son équipe.

Ce sont là sans doute des atouts précieux pour dépoussiérer des événements aussi conventionnels que les Salons de l'agriculture et de la machine agricole. En 1993, Mme Vézina a fait l'acquisition de ces Salons et a convaincu le ministre de l'Agriculture de rajeunir la formule. L'an passé, le Salon de l'agriculture représentait toute la chaîne agro-alimentaire, depuis les champs jusqu'à la table du consommateur.

En février dernier avait lieu la deuxième édition des Rendez-vous agro-alimentaires, un volet spécialisé et très ciblé sur certains groupes, tels les apiculteurs, les agriculteurs biologiques, etc.

Et bientôt, aura lieu en même temps, mais dans des lieux différents, le Salon des femmes à Place Bonaventure et le Salon international de la machine agricole au stade olympique, où seront exposés des engins venus de 32 pays. En 1994 (c'est un événement bisannuel) ce salon a reçu 32 000 visiteurs du Québec, de l'Ontario, des Maritimes et des États américains frontaliers.



Jacqueline Vézina

PHOTO JACQUES GRENIER

Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain  
Board of Trade  
of Metropolitan Montreal

1996

### Les déjeuners-causeries

Conférenciers invités

**Mardi, 12 mars**  
**Le Méridien Montréal**

**Clude Lemay**  
*Président et  
chef de la direction*  
**Alis Technologies inc.**

**Mardi, 26 mars**  
**Montréal Bonaventure Hilton**

**Rémi Marcoux**  
*Président du conseil, président  
et chef de la direction*  
**Groupe Transcontinental  
G.T.C. Itée**

1995

**Réservations :**  
Ghislaine Larose  
Téléphone : (514) 871-4001  
Télécopieur : (514) 871-1255

**Billet :**  
46 \$ membre  
53 \$ non-membre

**Carnet de 10 billets :**  
Prévente (avant le 31 octobre) :  
390 \$ (membres seulement)  
Prix régulier  
415 \$ (membres seulement)

**Conception graphique : Vasco design international**

TPS (7 %) et TVQ (6,5 %) en sus

## Relais d'affaires

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

**ESTRIE NORTH HATLEY**

**AUBERGE HATLEY**

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. \*\*\* Spécial Forfait affaires \*\*\* du dimanche au jeudi : 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.  
Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, la salle de balcon et service.  
150 \$ p.p. occ. simple/jour ou 125 \$ p.p. en occ. dble/jour.  
Tél.: (819) 842-2451 Fax.: (819) 842-2907

**LAURENTIDES SAINTE-ADELE**

**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE**

Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. \*\*\* Spécial Forfait affaires \*\*\* du dimanche au jeudi : 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.  
Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

**MONTÉRÉGIE**

**SAINTE-MARC-SUR-LE-RICHELIEU**

**HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS**

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.  
Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

Pour paraître dans les Relais d'affaires - Tél.: 985-3322

**Canadien Pacifique  
Limitée**

**Date de référence**

Relativement à la 115<sup>e</sup> assemblée annuelle et assemblée extraordinaire des actionnaires de Canadien Pacifique Limitée, qui se tiendra le mercredi 1<sup>er</sup> mai 1996, à l'Hotel Vancouver, 900 West Georgia Street, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada, le conseil d'administration a fixé au 14 mars 1996, à la fermeture des bureaux du siège social, la date de référence pour déterminer les actionnaires habiles à recevoir l'avis d'assemblée.

D.J. Deegan  
Vice-président et  
secrétaire  
Le 4 mars 1996

**La Maritime, compagnie  
d'assurance-vie**

**AVIS  
D'ASSEMBLÉE**

Avis est donné par la présente que l'assemblée générale annuelle de La Maritime, compagnie d'assurance-vie, aura lieu à l'hôtel Sheraton, salle Halifax «A», Halifax, Nouvelle-Écosse, le mercredi 6 mars 1996 à 14 heures.

Par ordre du conseil,

Heather M. Hannon  
Secrétaire générale

**LA  
MARITIME**

ÉCONOMIE

CLASSE AFFAIRES

Dorval-Mirabel: le débat n'est pas clos

Les plus grands utilisateurs des aéroports, en termes de fréquence, sont les voyageurs d'affaires. Pour beaucoup d'entre eux, un aéroport, c'est un instrument de travail dont ils apprécient les qualités s'il est conçu et aménagé de façon fonctionnelle, s'il est bien localisé, aisément et rapidement accessible, etc.

Aussi, cette clientèle, d'ici et d'ailleurs, qui fréquente assidûment Montréal et ses aéroports, suit-elle avec grande attention tout le débat autour des vocations respectives de Dorval et Mirabel. A lire ce qui s'est écrit jusqu'ici sur la question dans les médias à vocation financière et économique et à prêter l'oreille aux opinions exprimées par les voyageurs d'affaires, la décision de privilégier Dorval semble la bonne.



Normand Cazalais

Quoiqu'il faille nuancer: en raison du type de liaisons vers les États-Unis et le reste du Canada qui y sont déjà concentrées, Dorval jouit de l'avantage d'être largement l'aéroport d'affaires de Montréal. Plus utilisé par les voyageurs d'affaires (qui en conséquence le connaissent mieux), il est normal qu'il soit le préféré de la plupart d'entre eux. Le contraire serait surprenant.

Mais le débat n'est pas clos. Beaucoup de positions peuvent se nuancer ou carrément changer du tout au tout au cours des semaines et mois à venir. De nombreux acteurs y vont de leurs interventions, les uns en faveur de la décision annoncée par les Aéroports de Montréal (ADM), les

autres contre. Parmi eux, les compagnies aériennes ne comptent pas parmi les moindres. Là aussi, les opinions sont tranchées.

Pour sa part, Swissair qui a son siège social canadien à Montréal depuis 1962, «appuie la décision de rapatrier les vols internationaux réguliers vers Dorval». Werner Krummacher, son directeur général au Canada, y voit «un grand pas dans la bonne direction» car l'efficacité du service destiné aux passagers de la région sera ainsi accrue: «Nous offrons notre entier soutien, a-t-il déclaré la semaine dernière, afin que Montréal exerce à nouveau l'attrait qu'elle a toujours eu auprès de la clientèle européenne.»

Précisant que Swissair conserve la direction de ses opérations canadiennes à Montréal, il a ajouté: «Cette annonce nous permet maintenant de maximiser l'impact de notre décision, prise en décembre dernier, de consolider nos activités à Montréal dès le 31 mars prochain en apportant des changements importants à notre horaire et à notre service.»

En effet, pour son horaire d'été, la compagnie helvétique offrira six vols par semaine sans escale vers Zurich (dont deux poursuivis jusqu'à Genève), en MD-11 pouvant transporter 257 passagers, soit une capacité hebdomadaire de 1542 sièges.

Air France, elle, est présente à Montréal depuis des décennies et exploite 14 vols hebdomadaires en 74 dans le couloir Montréal-Paris. Michel Guiral, son directeur pour le Canada, émet un tout autre son de

cloche: «Nous sommes profondément choqués d'un tel choix. Il manifeste une vision à court terme, qui ne fait que reporter à plus tard et après des dépenses de centaines de millions de dollars une relocalisation des activités aéroportuaires de Montréal. Car Dorval devra fermer en 2005-2010.»

«Depuis le début, rappelle-t-il, Air France a soutenu qu'il fallait choisir un aéroport. Mais encore faut-il choisir le bon! L'avenir n'appartient pas aux aéroports à proximité des

centres-villes mais à ceux, en périphérie, qui ont de l'espace à leur disposition et qui ne sont pas sources d'ennuis pour les populations environnantes. Et l'on sait que Mirabel ne manque pas d'espace.»

Circulation routière engorgée, trop forte densité du trafic aérien, bruit des appareils et couvre-feu la nuit, effets des liquides de dégivrage sur la nappe phréatique coûtés très élevés: à ses yeux, la liste des problèmes risque de s'allonger. «Au cours des récentes années, dit-il, nous avons

quadruplé notre capacité sur Mirabel. Pas mal, pour un aéroport sans potentiel. Au contraire, son aérogare, où les voyageurs ont le moins à marcher, est l'une des mieux conçues. Et puis, la distance d'un aéroport se mesure davantage en temps qu'en kilomètres à parcourir.»

Déplorant que dans le présent débat, bien des chiffres soient «faussés» et qu'il y ait sous l'aérogare de Mirabel une gare ferroviaire inutilisée à deux kilomètres de la voie ferrée la plus proche, Michel Guiral

n'apprécie pas la séparation du transport qui canalise les passagers à Dorval et le fret à Mirabel, tout comme il trouve «mal pensé» le plan d'aménagement prévu pour Dorval qui met côte à côte la zone des vols internationaux et celle des vols transfrontaliers.

«En fin de compte, conclut-il, qui seront les Lindons de la farce? Qui paiera? Les compagnies aériennes. Et les passagers. D'ailleurs, il serait très intéressant de leur demander, aux passagers, ce qu'ils veulent.»

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

PAULINE P. ABÉCASSIS

Chef de bureau

D'envergure internationale, notre société cliente possède une collection d'art unique. Dans le but de seconder le président dans ses activités professionnelles et publiques, vous:

- dirigerez le personnel de bureau et coordonnerez l'ensemble des activités afin de répondre avec efficacité aux besoins et aux urgences.
- contrôlerez la qualité du travail et vous assurerez que les outils et les systèmes sont performants.
- préparerez et rédigerez divers dossiers complexes et coordonnerez les nombreux voyages et activités de votre supérieur.

Bilingue à l'oral et à l'écrit, vous possédez un diplôme universitaire relié aux arts et une expérience de travail pertinente. Vous êtes une personne cultivée, montrant de la maturité et ayant voyagé. Votre capacité à diriger du personnel et à travailler sous pression ainsi que votre sens de l'organisation sont des habiletés essentielles pour mener à bien votre mandat.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 18 mars 1996.

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES

417, rue Saint-Pierre, bureau 502, Montréal (Québec) H2Y 2M4



Le Conseil cri de la santé et des services sociaux est un organisme autochtone qui a la responsabilité de l'organisation et de la prestation des services de santé et des services sociaux dans neuf communautés criées (population: 11 000).

Directeur(trice) Centre de réadaptation

En poste à Mistissini et relevant du directeur général adjoint, Services, vous serez responsable de l'organisation, de la coordination et du maintien des programmes d'activités et des services internes et externes, afin de promouvoir la réadaptation physique, intellectuelle, psychologique et sociale des jeunes placés et inscrits. Vous serez également responsable de l'élaboration, de l'évaluation et du contrôle des activités scientifiques et professionnelles du centre afin d'assurer la qualité des actes professionnels en ce qui concerne la philosophie de soins et traitements recommandés. Vous assurerez un lien positif entre la communauté et le Conseil, et vous serez chargé de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles du centre, incluant les familles d'accueil et les foyers de groupe. Il vous faudra aussi travailler en étroite collaboration avec le directeur des soins professionnels (secteur social) et le directeur de la Protection de la jeunesse.

Vous possédez idéalement une maîtrise en administration et un diplôme en psychoéducation ou l'équivalent. Une connaissance de la programmation et du réseau de la santé et des services sociaux est essentielle. Vous avez également un minimum de sept années d'expérience dans un milieu pertinent incluant quatre années en gestion et en développement de programmes. La maîtrise de l'anglais est requise.

Votre salaire sera établi selon l'échelle 16 (en révision) du M.S.S.S. auquel s'ajoutera une prime d'éloignement.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 15 mars 1996, accompagné d'une photocopie de vos diplômes universitaires ainsi qu'un texte décrivant votre intérêt pour ce poste et vos connaissances du milieu autochtone, à Patrice Blais, Service du personnel, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, Chisasibi (Québec) J0M 1E0. Téléphone: (819) 855-2844, poste 5340; télécopieur: (819) 855-3450



PROFESSEUR(E)S DEMANDÉS (postes réguliers)

L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de professeurs ou professeurs dans les disciplines mentionnées ci-dessous:

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Adaptation scolaire: (concours DGA-196); difficultés d'apprentissage, spécialement en langage écrit.
- Supervision pédagogique au secondaire: (concours DGA-197); supervision pédagogique aux premier et deuxième cycles d'études universitaires.
- Gestion de l'éducation: (concours DGA-198); administration des milieux scolaires et gestion des activités éducatives et formation continue.
- Adaptation scolaire (au secondaire): (concours DGA-199); enseignement auprès des enfants handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
- Didactique des mathématiques: (concours DGA-200); aux ordres primaire et secondaire.
- Méthodologie de la recherche en psychologie: (concours DGA-201).

SCIENCES HUMAINES

- Génétique des populations: (concours DGA-195); génétique des populations, démographie génétique, biostatistique, méthodes quantitatives ou anthropologie physique.

- LA DESCRIPTION DE CES POSTES EST DISPONIBLE À L'ADRESSE SOUS-MENTIONNÉE
- Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.
- L'exigence pour tous les postes est un doctorat pertinent.
- Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est établi selon les qualifications et l'expérience du candidat.
- Le lieu de travail est Chicoutimi et, éventuellement, les centres hors campus.
- Quatre postes sur les six ouverts au Département des sciences de l'éducation seront comblés et ce, sous réserve de l'adoption définitive du budget pour 1996-1997.
- La date d'entrée en fonction sera le 1<sup>er</sup> août 1996, sauf pour le poste en génétique des populations qui sera le 1<sup>er</sup> juin 1996.
- Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en spécifiant bien le numéro du concours, avant 17 heures le 15 mars 1996 à l'adresse suivante: Bureau du doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1; téléphone: 418-545-5011, télécopieur: 418-545-5012
- Courriel électronique: adorian@uqac.quebec.ca. — http://www.uqac.quebec.ca/dga/dga.html

Université du Québec à Chicoutimi

A. L. Van Houtte regarde à l'Ouest et au Sud

FREDÉRIC TREMBLAY PRESSE CANADIENNE

Le territoire québécois devient de plus en plus étroit pour la société A. L. Van Houtte. Tout en voulant consolider ses activités au Québec, l'entreprise s'est donnée pour priorité au cours des prochaines années de poursuivre son expansion de manière accélérée dans le reste du Canada et aux États-Unis. Le président et chef de la direction de A. L. Van Houtte, Paul-André Guillolette, a expliqué qu'il y avait sur ces marchés «beaucoup de place» pour permettre à sa société de réaliser des percées intéressantes.

A. L. Van Houtte se spécialise dans la torréfaction et la commercialisation de cafés, qu'elle distribue dans les grandes chaînes de marchés d'alimentation et par l'intermédiaire de son réseau de 108 cafés-bistros (102 sont localisés au Québec et six sont situés en Ontario).

La compagnie exploite aussi une division de Services de pause-café, qui compte deux filiales au Canada, Red Carpet et Selenia, et une autre aux États-Unis, la société Filterfresh. La division des Services de pause-café agit comme fournisseur de cafés et produits connexes dans les lieux de travail, comme les bureaux, les établissements industriels et les institutions d'enseignement. A. L. Van Houtte occupe le premier rang au Canada dans ce marché. En 1995, quelque 78 % des revenus de l'entreprise ont été générés par les activités de sa filiale Les Services de pause-café.

Celle-ci est soutenue par une division de fabrication de cafetières, VKI Technologies, détenue par A. L. Van Houtte à hauteur de 51 %. VKI Technologies a mis au point un procédé permettant l'infusion du café une tasse à la fois, ce qui en améliore nettement le goût. Cette innovation confère un avantage compétitif important à A. L. Van Houtte face à ses concurrents dans le secteur des services de pause-café. Au Canada anglais, A. L. Van Houtte entend y accroître ses activités principalement par deux moyens: en distribuant ses cafés dans les grandes chaînes d'alimentation et en augmentant sa présence dans le secteur des services de pause-café. «Nous sommes en discussion avec de grandes chaînes d'alimentation du Canada anglais, dont le Groupe Oshawa (IGA) et Sobey's. On croit qu'on sera capable de conclure des ententes très prochainement», a fait savoir M. Guillolette.

Dans le domaine des services de pause-café, M. Guillolette estime qu'il existe un très grand potentiel d'expansion pour son entreprise. «Dans la région de la ville de Québec, où on compte une population de 600 000 ha-

bitants, on a 2000 machines distributrices d'installées. À Toronto, où vivent environ 3,5 millions d'habitants, on n'a que 1000 machines», relève M. Guillolette. Si A. L. Van Houtte était aussi présente sur le marché torontois qu'elle l'est à Québec, elle aurait en location près de 12 000 distributrices dans la Ville-Reine.

De plus, une analyse financière produite par la société RBC Valeurs mobilières note que A. L. Van Houtte a aussi l'avantage dans ce domaine de ne pas avoir à se frotter à de grands concurrents, contrairement à la situation qui prévaut dans le secteur des cafés-bistros.

Aux États-Unis, A. L. Van Houtte conçoit un ambitieux plan de développement, également dans le secteur des services de pause-café. La société projette d'ouvrir au cours des prochaines années des points de service Red Carpet dans sept États du Nord-Ouest. Dès avril, fait savoir M. Guillolette, une première succursale doit entrer en exploitation à Seattle. Red Carpet doit ensuite s'implanter dans les États du Minnesota (octobre 1996), de l'Oregon (avril 1997), de l'Idaho, du Montana, du Dakota du Nord et du Dakota du Sud. «Le marché est très segmenté aux États-Unis. Il n'y a pas vraiment de gros joueurs dans le domaine des services de pause-café», souligne le président de A. L. Van Houtte. Ces conditions du marché devraient favoriser les projets d'expansion de son entreprise dans ce pays.

Tout en voulant consacrer beaucoup de son énergie à cette stratégie d'expansion au Canada et aux États-Unis, A. L. Van Houtte est confiante dans le fait de pouvoir améliorer sa rentabilité au cours des prochaines années. Les nombreuses acquisitions effectuées par l'entreprise ces dernières années, spécialement celles de VKI Technologies et de Red Carpet en 1994, ont affecté négativement la performance de A. L. Van Houtte au cours de la dernière année au plan des bénéfices.

Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice en cours, terminés le 6 janvier, le redressement promis a commencé à prendre forme. La société a enregistré une augmentation significative de 23,3 % de son bénéfice net par rapport à la même période l'an dernier. Le profit net s'est élevé à 5,1 millions sur des revenus de 124,6 millions, comparativement à un bénéfice net de 4,2 millions sur des ventes de 91,6 millions l'an passé.

RBC Valeurs mobilières prévoit que A. L. Van Houtte devrait finir le présent exercice avec un bénéfice net de 30,8 millions, une hausse de 22,2 %, et qu'elle continuera ensuite à renforcer ses bénéfices et ses revenus.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3822	Hong-Kong (dollar)	0,1826
Allemagne (mark)	0,9282	Indonésie (rupiah)	0,000615
Australie (dollar)	1,0803	Italie (lire)	0,000908
Barbade (dollar)	0,7144	Jamaïque (dollar)	0,0402
Belgique (franc)	0,04654	Japon (yen)	0,01302
Bermudes (dollar)	1,3853	Mexique (peso)	0,2045
Brésil (real)	1,4918	Pays-Bas (florin)	0,8531
Caribbes (dollar)	0,5287	Portugal (escudo)	0,00928
Chine (renminbi)	0,1715	Royaume-Uni (livre)	2,0950
Espagne (peseta)	0,01142	Russie (rouble)	0,000296
États-Unis (dollar)	1,3706	Singapour (dollar)	1,0065
Europe (ECU)	1,7982	Suisse (franc)	1,1689
France (franc)	0,2703	Taiwan (dollar)	0,0519
Grèce (drachme)	0,00597	Venezuela (bolivar)	0,0088

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL



Le Fonds régional de solidarité Saguenay - Lac-Saint-Jean désire combler le poste suivant:

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

La mission du Fonds régional de solidarité est de favoriser le maintien et la création d'emplois, de stimuler l'économie régionale et de contribuer à la formation de travailleurs et travailleuses et de gens de la région en matière d'économie.

Responsabilités:

- Être responsable de l'embauche et de l'évaluation du personnel.
- Rechercher, initier et évaluer, avec son équipe, divers projets ou occasions d'investissement dans la région, négocier les investissements et en assurer le suivi.
- Développer et maintenir un réseau d'affaires intéressantes et des relations étroites avec les différents intervenants de la région et s'assurer de l'image positive du Fonds régional de solidarité dans la région.
- Proposer et réaliser les stratégies de développement du Fonds régional de solidarité, en cohérence avec la mission, les objectifs et les valeurs du Fonds.
- Faire preuve de leadership.
- Élaborer, recommander et s'assurer du respect des objectifs budgétaires et financiers du Fonds.
- Être responsable de l'ensemble des activités de planification, d'opération et de contrôle administratif.
- Participer et soutenir les activités de développement de l'ensemble du réseau de Fonds régionaux de solidarité.

Expérience et qualifications:

- Être détenteur d'un diplôme universitaire avec concentration en finances ou tout autre domaine connexe.
- Posséder une dizaine d'années d'expérience en financement d'entreprises.
- Constituerait des atouts additionnels:
  - Expérience en gestion d'entreprises.
  - Connaissance des structures régionales ou des intervenants de la région.
  - Expérience ou connaissance du milieu syndical et des objectifs du Fonds de solidarité.
- Avoir déjà travaillé sous la responsabilité d'un conseil d'administration.

Le bureau sera situé à Jonquière et le poste requerra de nombreux déplacements sur tout le territoire du Saguenay - Lac-Saint-Jean. La rémunération sera en fonction des compétences et de l'expérience. Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 mars 1996, en mentionnant le titre du poste, au Fonds régional de solidarité Saguenay - Lac-Saint-Jean, Secrétariat au développement des régions, 3950, boul. Harvey, Jonquière (Québec), G7X 8L6.

Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi

314083



Université Laurentienne

PROGRAMME DE FORMATION DE SAGES-FEMMES LAURENTIENNE - MCMASTER - RYERSON

L'Université Laurentienne sollicite des candidatures pour le programme conjoint de formation des sages-femmes.

Le programme mène à un baccalauréat en Sciences de la santé (sages-femmes). La Laurentienne offre la version française d'un programme conjoint offert par trois universités, et dont certaines parties sont offertes à distance.

La candidate idéale est une sage-femme en exercice, déjà enregistrée avec l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario ou en mesure de l'être; elle détient une maîtrise ou un doctorat en formation des sages-femmes, dans une discipline connexe ou en éducation. La connaissance des soins de santé communautaires et du développement de la profession de sages-femmes en Ontario sera un atout, de même qu'un intérêt pour l'administration d'un programme universitaire.

Le poste est à durée limitée de deux ans, avec possibilité de renouvellement. Le rang et le salaire seront établis en fonction des qualifications et de l'expérience de la candidate choisie.

L'Université Laurentienne souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage toutes les personnes qualifiées, y compris les autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées à poser leur candidature.

Conformément à la politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne le bilinguisme passif (français/anglais) est une condition d'obtention de la permanence. L'Université offre gracieusement à ses professeurs des cours de langue seconde.

Conformément aux exigences de l'Immigration canadienne, la présente annonce s'adresse d'abord aux citoyens canadiens et aux personnes domiciliées en permanence au Canada.

Candidatures:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae complet et les noms et adresses d'au moins trois répondants, avant le 15 mars 1996 à l'adresse ci-dessous.

Mme H. Tyson, directrice  
Programme de formation des sages-femmes  
Université Laurentienne  
Chemin du Lac Ramsey  
Sudbury, ON P3E 2C6

7401308

Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305 télécopieur 985-3390



# LE DEVOIR

# LES SPORTS

La défaite face aux Kings a fait mal au Canadien

## La tension monte

FRANCOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

Manhattan Beach — Mario Tremblay a coupé court au voyage du Canadien en Californie. L'entraîneur du Tricolore a décidé de rentrer à Montréal une journée plus tôt que prévu. Il n'a pas digéré la défaite à Los Angeles, la troisième du voyage. Les joueurs s'entraînent donc au cours des quatre prochains jours en prévision du match de samedi au Forum face aux Sénateurs d'Ottawa.

Hier, sur le bord de la piscine, Tremblay était encore couleur écarlate. Et le soleil n'avait rien à voir avec son nouveau teint: «Quand tu gagnes, t'as droit à des bonbons. Quand tu gagnes pas, t'en as pas», a lancé Tremblay, qui était d'un humeur massacrante. Même Yvan Cournoyer, rencontré dans le hall de

l'hôtel, a admis que les choses allaient mal. Manifestement, la pression a monté d'un cran dans l'entourage de l'équipe.

Les joueurs ont bien accepté la décision de Tremblay. Ils en avaient d'ailleurs parlé entre eux avant de connaître la décision de leur entraîneur. En fait, les joueurs préfèrent retourner à Montréal et s'entraîner plutôt que de ruminer leurs trois défaites en cherchant à passer le temps.

«Ce ne serait pas le fun de rester dans les circonstances, a indiqué Marc Bureau. Il y a beaucoup de travail à faire et c'est préférable de rentrer.» Selon Bureau, l'équipe est victime d'erreurs qu'elle ne devrait pas commettre si tard en saison. Durant sa récente suspension de cinq matches, le centre du Canadien a eu l'occasion d'observer le travail de ses coéquipiers. Ce qu'il a vu ne l'a pas

rassuré: «Les gars sont tendus. Dès que l'adversaire prend les devants, les mains se resserrent sur le bâton.»

Bureau rappelle que l'équipe compte plusieurs jeunes, des joueurs qui n'ont jamais participé aux séries de la coupe Stanley. Cette perspective peut les déranger. Mais il y a plus. «A ce jeu-ci de l'année, les matchs sont joués différemment, rappelle-t-il. C'est un cliché, mais on sépare les hommes des enfants après les Fêtes. Si une équipe n'est pas prête à jouer ce genre de hockey, elle va vite se retrouver dans le trouble.»

Bureau explique que les clubs font maintenant de l'échec-avant à deux hommes, de l'échec-avant très agressif: «Ils envoient deux joueurs autour du but. Faudrait faire la même chose», insiste le vétéran de 29 ans qui s'est porté à la défense des arrières de l'équipe, souvent blâmés pour les récentes défaites.

Les Expos à l'entraînement

## Un circuit de Rodriguez vient à bout des Braves

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

West Palm Beach — Première victoire des Expos et deuxième circuit de Henry Rodriguez, hier. En santé et en forme, le voltigeur de la République dominicaine connaît un départ à tout casser maintenant qu'il est complètement remis d'une fracture à la jambe qui a saboté sa saison l'an passé.

Son circuit, un coup en solo qui a franchi la clôture du champ centre gauche à plus de 400 pieds, et un circuit à l'intérieur du terrain de Dave Silvestri ont été les faits saillants de la victoire de 6-2 contre les Braves d'Atlanta.

Vendredi, Rodriguez avait entrepris le mois de mars avec un long circuit dans un match intra-équipe. «C'est le Rodriguez qu'on voulait obtenir dans l'échange (avec les Dodgers), a dit Felipe Alou. Il était un des meilleurs joueurs dans la Ligue de la Floride quand j'étais ici. Il a aussi présenté de bonnes statistiques dans les ligues d'hiver. Ce sont des choses qui portent à penser qu'il est capable de réussir. On avait une haute opinion de lui. On l'avait acquis pour qu'il soit un joueur régulier. S'il obtient un poste régulier, ce ne sera donc pas une surprise.»

Utilisé au quatrième rang du rôle, Rodriguez s'est élané sur une offrande haute et à l'extérieur du droitier Rod Nichols. Sachant bien ce qu'il peut faire, l'instructeur Tommy Harper n'a pas été surpris: «Henry est un frappeur, et c'est un bon. L'an passé, il a frappé quatre circuits dans un match à Vero Beach.»

Notant qu'il est un gars calme et à son affaire, Harper a rappelé que Rodriguez s'est présenté au camp dans une excellente condition physique: «Il a une très bonne attitude», a-t-il dit.

L'an dernier, les Expos avaient fait l'acquisition de Rodriguez dans l'échange de Roberto Kelly pour combler la perte de Cliff Floyd. Il n'a cependant joué qu'une dizaine de matchs avant que des radiographies révèlent qu'il souffrait d'une fracture linéaire au tibia de la jambe droite.

Comme David Segui est assuré du premier but après avoir conservé l'an dernier la septième meilleure moyenne (.309) de la Ligue nationale, Rodriguez lutte présentement pour l'obtention du troisième poste de voltigeur: «Je ne pense que je sois obligé d'impressionner. Ils savent ce que je peux faire, a-t-il dit. Il faut seulement que je continue de travailler fort, encore plus fort...»

Avec les Dodgers, Rodriguez a conservé une moyenne de .360 et frappé sept circuits au camp de l'an dernier: «Il semble bien que je suis toujours impliqué dans une lutte pour un poste chaque fois que je me présente au camp. Je suis habitué d'avoir de la compétition.»

Jeff Fassero a obtenu la victoire; En deux manches, il n'a donné qu'un coup sûr et un point non-mérité. Il a affronté six frappeurs à la première mais il n'a pas été aidé par un erreur du joueur de troisième but Shane Andrews qui a permis aux Braves d'inscrire le premier point du match.

Mel Rojas a travaillé à la neuvième. Il a donné un coup sûr et un but sur balles. «Il a encore effectué beau coup de lancers, mais il s'agissait de sa première sortie, a dit Alou. On avait peut-être fait moins de lancers mais il a tout de même été o.k. Il avait une bonne balle-fronde.»

Samedi, les Expos avaient entrepris leur calendrier dans la Ligue des pamplemousses en faisant match nul de 5-5 contre les Braves dans un match qui a duré sept manches et demi à cause de la pluie.

Championnat du monde de patinage

## Troisième titre pour Marc Gagnon

La Haye (PC) — Le Montréalais Marc Gagnon a couronné son excellente saison d'un troisième titre mondial en quatre ans, hier, lors du championnat du monde de patinage de vitesse sur courte piste.

Gagnon, âgé de 20 ans, a ajouté les médailles d'argent du 1000 et 3000 mètres ainsi que celle du relais masculin à son record mondial du 1500 mètres inscrit vendredi. Gagnon a été devancé par le Chinois Li Jiajun au 1000 mètres et par le Sud-Coréen Ji-Hoon Chae au 3000 mètres. L'Italie s'est imposée devant le Canada et la Corée du Sud au relais.

Pour sa part, la Montréalaise Isabelle Charest a pris le troisième rang du classement général chez les dames à la suite de sa troisième position dans le 1000 mètres d'hier.

Circuit IndyCar

## Vasser ouvre le bal

Homestead (AP) — Jimmy Vasser a dépassé Gil de Ferran avec 32 tours à faire lors de la première épreuve de la saison du circuit IndyCar et il a remporté sa première victoire en 56 départs. Vasser a franchi le fil d'arrivée avec une priorité de 3,16 secondes devant Ferran sur l'ovale de Homestead d'une longueur de 1,527 mille.

En juin dernier, le pilote avait déclaré vainqueur à Portland lorsque les officiels avaient disqualifié Al Unser Jr car la voiture de ce dernier n'était pas conforme aux règlements techniques. Mais la décision fut cependant renversée plusieurs mois plus tard redonnant ainsi la victoire à Unser et classant Vasser au deuxième rang.

Le Torontois Paul Tracy avait mérité la position de tête hier matin après que les qualifications de samedi eurent été reportées en raison de la pluie. Tracy, de retour avec l'écurie Penske après une association d'un an avec Newman-Haas, a mené les 84 premiers tours de l'épreuve.

### HOCKEY

#### LIGUE NATIONALE

**Samedi**  
Washington 2 Boston 0  
Vancouver 3 Detroit 2  
Floride 1 Hartford 7  
New Jersey 4 Ottawa 1  
Toronto 1 Dallas 5  
Montréal 4 Los Angeles 5

**Hier**  
Winnipeg 7 NY Islanders 5  
Philadelphie 0 Washington 3  
Vancouver 3 Buffalo 0  
St. Louis à Edmonton  
Calgary à San Jose  
Tampa Bay à Anaheim  
Detroit à Chicago  
Toronto au Colorado

**Aujourd'hui**  
New Jersey à NY Rangers, 19h30

**Mardi**  
Winnipeg à Pittsburgh, 19h30  
Boston à NY Islanders, 19h30  
Chicago à Tampa Bay, 19h30  
Floride à St. Louis, 20h30  
San Jose au Colorado, 21h  
Dallas à Anaheim, 22h30

**Mercredi**  
Detroit à Hartford, 19h  
New Jersey à Toronto, 19h30  
Buffalo à Vancouver, 22h30  
Dallas à San Jose, 22h30  
Edmonton à Los Angeles, 22h30

#### CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

M	J	G	P	N	BP	BC	Pts
x-Pittsburgh	63	38	21	4	283	219	80
Montréal	64	30	27	7	210	203	67
Boston	62	27	27	8	211	214	62
Buffalo	62	26	29	7	186	190	59
Hartford 62	26	29	7	183	199	59	
Ottawa	63	12	48	3	147	237	27

Section Atlantique

M	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Rangers	64	35	17	12	226	178	82
Floride	63	35	20	8	209	184	78
Philadelphie	62	32	18	12	216	137	76
Washington	63	30	25	8	178	167	68
Tampa Bay	62	29	25	8	192	197	66
New Jersey	62	29	25	8	164	150	66
Carolina	62	18	65	8	178	240	44

#### CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

M	J	G	P	N	BP	BC	Pts
x-Detroit	64	46	12	4	235	138	96
Chicago	62	43	20	11	217	169	77
St. Louis	62	26	24	12	168	178	64
Toronto	64	25	29	10	188	195	60
Winnipeg	61	27	30	4	208	215	58
Dallas	63	20	31	12	186	216	52

Section Pacifique

M	J	G	P	N	BP	BC	Pts
x-Colorado	64	36	18	10	254	182	82
Vancouver	64	25	24	15	230	216	65
Calgary	63	24	28	11	186	192	59
Los Angeles	66	19	32	15	210	245	53
Anaheim	63	23	35	5	177	206	51
Edmonton	63	22	34	7	175	239	51
San Jose	63	14	43	6	196	274	34

## ANNONCES CLASSÉES

TÉL.: 985-3344

FAX: 985-3340

### I.N.D.E.X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### LES ANNONCES CLASSÉES

**DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H 30 À 16 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**  
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit



### 575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR  
Courtis, ponctuel, attentionné  
VINCENT, 946-9553

GILLES JODIN TRANSPORT INC  
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

### 695 AUTOMOBILES

ACURA INTEGRA LS, 94, automatique, blanche, 3 portes, air, toit, cruise, vitres électriques, ABS, anti-démarrage, démarreur à distance, 60,000 km, 15,000\$. Sylvie: 291-5914.

### DÉCÈS

LAMY (ST-CHARLES)  
ANTOINETTE

À Montréal le 1er mars 1996, à l'âge de 106 ans et 8 mois, est décédée madame Antoinette (St-Charles) Lamy, épouse de feu Docteur J. Lionel Lamy. Elle était la fille de Napoléon St-Charles, peintre-décorateur, et la nièce de Joseph A. St-Charles, artiste-peintre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse, décédée, Jean-Paul (Micheline Tardif), André, Pierre (Suzanne L'Espérance) et Claire (Mathieu Lamarche), ses petits-enfants: Sylvain et Pierre Lamy, Josée et Dominique Lamy, Michel, Hélène, Monique, Louise, Thérèse et Lucie Lamarche, leurs conjoints(es) de nombreux arriérés-petits-enfants, sa cousine Anna St-Charles, son cousin Jean Cypriot et plusieurs parents et amis.

Elle est exposée au complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée, 1255, Beaumont. Les funérailles auront lieu le lundi 4 mars à 14h en l'église St-Viateur d'Outremont (angle Laurier Ouest & Bloomfield) et de là au cimetière Notre-Dames-Neiges.

Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

### Un Don IN-MÉMORIAM

à la  
Fondation  
Diane Hébert  
permettra de  
Redonner la Vie!  
(514) 965-0333

### DÉCÈS

BAIL (BLANCHARD)  
GUYLAINE

À Montréal le 1er mars 1996, à l'âge de 66 ans, est décédée madame Guyline Bail (Blanchard), épouse de Gilles Blanchard. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Dominique (Jogues Sauriol), son fils Alain (Michelle Lavoie), ses sœurs Marcelle et Simone, ses frères Guy (Germaine Lamarquant), Bernard (Louise Aubertin), neveux et nièces, plusieurs parents et amis.

Elle est exposée au Complexe funéraire Alfred Dallaire, 1111, Laurier Ouest, Outremont, lundi le 4 mars 1996 à 19h, mardi à partir de 10h. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire Inc., 1111, rue Laurier Ouest, pour se rendre à l'église St-Viateur, 183, Bloomfield, où le service sera célébré à 14 heures.

### LIQUIDATION

+ de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

### 530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

### MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES  
3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

A VOIR. Chomedey, face Ite Paton, 5 1/2, 89, stat. int./ext., pisc., marina, 850\$. 661-3320, 844-6153.

### 170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

BOURGOGNE (France). Petite maison au cœur du vignoble. 400\$/semaine. (418)683-8205 (jour), 527-3607 (soir).

### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

PROVENCE. Vue splendide sur la mer, condo 2 c.c., tout équipé. Disponible immédiatement. 276-9066, 735-0220.

### 176 CHALETS À LOUER

SUD DE LA FRANCE. Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819)322-6616.

### 215 TERRAINS COMMERCIAUX

NEVADA 30 min. LAS VEGAS. Dernier site de développement, 1 acre (40,000 p.c.). Résidentiel et/ou commercial. 30,000\$ US. Normand: 323-0181.

### 303 ANTIQUITÉS

MOBILIER S/MANGER style victorien, début 1900, table, vaisselier, buffet, 6 chaises. Très propre, 5,000\$. (514)882-2894.

### 307 LIVRES / DISQUES

A BON PRIX Achat de LIVRES et d'OB-JETS. Service à domicile. 274-4659.

### 120 \$ PROPRIÉTÉS

MAISONS DE CAMPAGNE  
CONDOMINIUMS  
CHALET

Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120 \$.

40 \$ la ligne supplémentaire.

L'annonce est annulable en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LE DEVOIR ANNONCES CLASSÉES  
985-3344

### Pour que tous les greffés aient une deuxième chance pour la vie!

Vos dons seront grandement appréciés

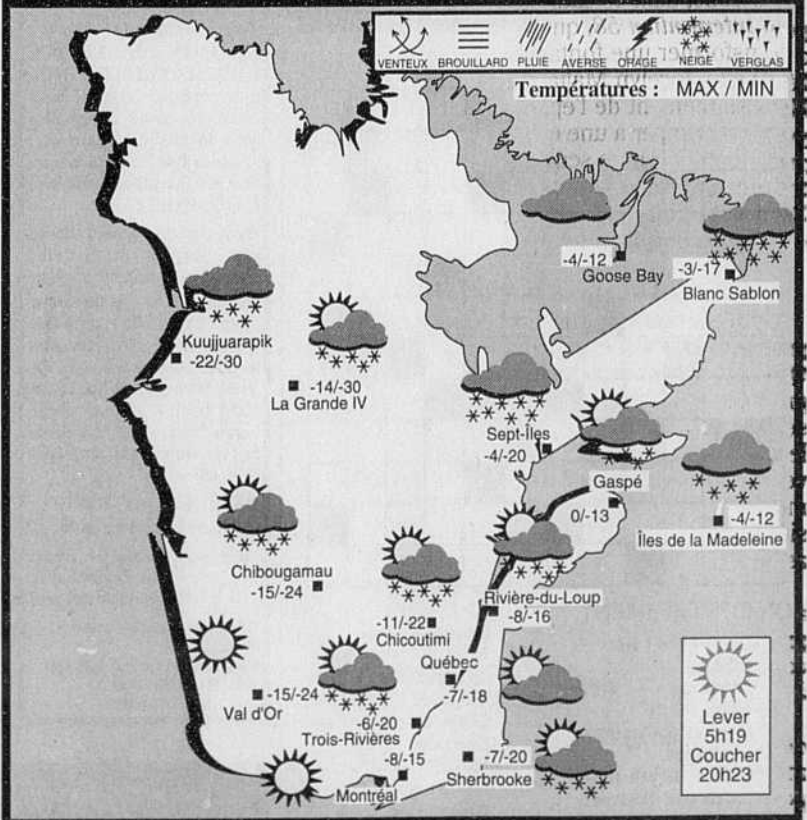
Maison des greffés du Québec

1989, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2K 1B8 (514) 527-8661

### LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max -8	min -15	max -2	-11/0	-7/1



QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max -7	min -18	max -6	-11/-2	-10/-2

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max -6	min -14	max -4	-8/2	-7/1

Météo - neige

1 900 451-4199

95c/minute

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

120 \$

PROPRIÉTÉS MAISONS DE CAMPAGNE  
CONDOMINIUMS CHALETS

Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120 \$.

40 \$ la ligne supplémentaire.

L'annonce est annulable en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LE DEVOIR ANNONCES CLASSÉES  
985-3344

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Avis public

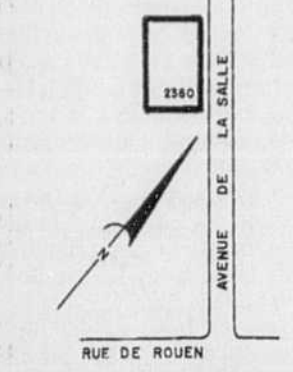
Ville de Montréal

Service du greffe

Étude d'un programme de développement - Construction sur le toit

Deux propriétaires sollicitent l'approbation de la Ville pour la construction sur le toit du bâtiment situé aux 2350, 2360 et 2362, avenue de La Salle.

La principale caractéristique du projet est la construction sur le toit. Ce projet déroge à la réglementation municipale quant aux dépassements autorisés et à la hauteur maximale prescrite dans ce secteur.



Montréal, le 4 mars 1996

Le greffier, Léon Laberge

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1C6 pour:

SOUSSION 8256

Reconstruction de trottoirs sur différentes rues de la Ville de Montréal - Groupe I (P.R.R. 1996) (Soumission: 98 \$)

SOUSSION 8257

Reconstruction de trottoirs sur différentes rues de la Ville de Montréal - Groupe C (P.R.R. 1996) (Soumission: 98 \$)

SOUSSION 8258

Reconstruction de trottoirs sur différentes rues de la Ville de Montréal - Groupe D (P.R.R. 1996) (Soumission: 98 \$)

SOUSSION 8259

Construction d'un pavage de ruelle et travaux connexes dans la ruelle au sud du boul. Crémazie, de Châteaubriand vers l'est. (Soumission: 62 \$)

Date d'ouverture: 20 mars 1996

Section conception 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440 (872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 62 \$ et/ou 98 \$ (T.T.C.), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 4 mars 1996.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R-005 au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Montréal, le 4 mars 1996

Le greffier, Léon Laberge

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

HORIZONTALEMENT

- 1- Doctrine du Bab. — Couleur.
2- Offrande. — Vêtement.
3- D'un usage courant. — Usages.
4- Masse de pierre. — Instrument d'optique.
5- Rapport. — Période d'activité sexuelle.
6- Opinion. — Qui présente le phénomène d'isométrie.
7- Erbium. — Panse. — Quelqu'un.
8- Narration. — Éminence. — Trou dans un mur.
9- Puits naturel. — Bâton de chasse.
10- Divinité subalterne d'une autre divinité (Myth.). — Risquer.
11- Papier abrasif. — Ouvrier de la construction.
12- Salve. — Difficile à comprendre.

VERTICALEMENT

- 1- Situation inextricable. — Gaz intestinal.
2- Exempter de la peine.

Solution de samedi

1 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
PAGAS APPIATE
KUEAS LIOLEB
REGREHALB
LEAS RENALB
TSESE LREMS
ATRALILAIRES
BEALNOISME
LLEALEREPAR
LONEMIRAG
RTEEUSNE
NENPETHESV
MGINTERLUDE

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de: STATION DE SERVICE DESCHÂTELETS INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires sous la raison sociale de: «Automobile Deschâtelets» au 168 rue Broadway, Montréal Est, Qc H1B 5E3.

Avise est par les présentes donné que Station de Service Deschâtelets Inc. a déposé une cession le 27e jour de février 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de mars 1996 à 10h30, au bureau du syndic, 1050 boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.

DATÉ DE ST-HYACINTHE, ce 29e jour de février 1996.

Raymond, Chabot Inc., Syndic Louis Langvin, C.A. Responsable de l'actif 1050, boul. Casavant ouest Bureau 2001 St-Hyacinthe, Québec J2S 8B9 Tél.: (514) 774-4300 (MI) 467-6092

Lors de la perte d'un être cher, pensez à faire un don In Memoriam à la FONDATION DIANE HÉBERT

Ce geste offrira une meilleure chance de survie aux personnes en attente de greffe.

FONDATION DIANE HÉBERT CP 95025 Lorraine, Qc J6Z 4P1 (514) 965-0333

AVIS DE VENTE JUDICIAIRE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC. NO: 500-02-014215-953. GESTION MULTIC INC. 117, D'Edimburg, Laval, Qc H7M 1N3. PARTIE DEMANDERESSE: < DIANE MATHIEU, LUC DESAUTELS, 5450, Bourdonnière, Montréal, Qc, PARTIE DEFENDRESSE. Le 15 mars 1996, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au 5450, BOURDONNIÈRE, c/c de MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs DIANE MATHIEU ET LUC DESAUTELS, saisis en cette cause, consistant en: 1 Voiture de marque Ford, couleur blanche 1993, imm. XLJ 016-1 #1FABP11JXPW14580; 1 système vidéo de marque Electrohome; 1 four micro-ondes de marque Sanyo; 1 système de son comprenant: 1 table tournante Dual CS515, 1 CD Deck Syncro, 1 tuner, 1 égaliseur, 1 tape cassette double, 1 amplificateur, 2 colonnes de son 150W RMS. Conditions: ARGENT COMPTANT, JOE ODMAN, Huissier de Justice, 6767 COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, QC, H3S 2T6. Tel.: (514) 344-3812. Montréal, le 29 février 1996.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: C95-0010222.

DIANE GRENIER, Partie demanderesse, -VS- STÉPHANE THÉBERG, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 76, DE LACHALETTE, à LORRAINE. Le 14 mars 1996, à 10h30, saisis: 1 Micro-ondes Panasonic; 1 téléviseur 33 po. JVC; 1 lecteur laser Sony; 1 ampli Sony; 1 vidéo JVC; 2 colonnes de son. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: C95-0010222.

DIANE GRENIER, Partie demanderesse, -VS- STÉPHANE THÉBERG, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 76, DE LACHALETTE, à LORRAINE. Le 14 mars 1996, à 10h30, saisis: 1 Micro-ondes Panasonic; 1 téléviseur 33 po. JVC; 1 lecteur laser Sony; 1 ampli Sony; 1 vidéo JVC; 2 colonnes de son. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE

donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 9262, RUE GABRIELLE ROY, à RIVIÈRE DES PRAIRIES. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Micro-ondes G.E.; 1 téléviseur 21 po. Scott; 1 vidéo VHS Sony; lecteur; 1 ampli; 1 tuner et tape Deck double Sanyo; 2 colonnes de son et acc. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-002506-955.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-THÉRÈSE, Partie demanderesse, -VS- MIHALY RACZ, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 15, CARRÉ TRÉPANIER, à BOISBRIAND. Le 15 mars 1996, à 10h00, saisis: 1 Véhicule Oldsmobile; 1 radio Sony; 1 téléviseur Bradford; 1 perceuse Dalton; 1 scie 16" Beaver; 1 piano antique; 1 scie ronde B.D.; 1 banc de scie; 1 tournevis; 1 convoyeur Beaver. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À St-Jérôme, ce 01 mars 1996. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

</



## LE DEVOIR

## CULTURE

## MUSIQUE CLASSIQUE

Turovsky-McMillan  
à I Musici

Le baryton Kevin McMillan et la violoniste Eleonora Turovsky seront les solistes invités de l'orchestre I Musici jeudi soir prochain à la salle Pollack de l'université McGill. Ce cinquième concert de la saison sera dirigé par le directeur artistique de la formation montréalaise, Yuli Turovsky.

Un programme varié attend les mélomanes: *Concerto pour cordes* de Nino Rota, *Concerto funèbre pour violon et cordes* de Karl Amadeus Hartmann, *Nocturne pour cordes en si majeur, op. 40* d'Antonin Dvorak, et de Gustav Mahler, *Lieder eines fahrenden Gesellen (Chants d'un compagnon errant)* et *Adagietto de la 5e symphonie*.

Le concert débute à 20h.

## Sibelius à l'OSM

Aux Grands Concerts de l'OSM, ce soir et mercredi, le violoniste Frank Peter Zimmermann viendra interpréter le *Concerto pour violon* de Beethoven. L'Orchestre jouera également la *Symphonie n° 6* du compositeur finlandais Jean Sibelius et, également de Beethoven, *Leonore, ouverture n° 3*. Le maestro Charles Dutoit sera au pupitre.

Du 8 au 14 mars, l'OSM sera ensuite en tournée aux États-Unis. Cinq concerts sont prévus, dont deux au Kentucky et trois en Floride. Les solistes accompagnant l'orchestre seront la violoniste Chantal Juillet et l'altiste Yuri Bashmet.

## À Paris

L'Opéra national de Paris (Garnier-Bastille) vient de nous faire parvenir son bulletin trimestriel qui a de quoi mettre l'eau à la bouche et les sons aux oreilles. De mai à juillet, on y présentera les opéras *Tosca*, *La Cenerentola*, *Manon Lescaut*, *Norma*, *Lucia di Lammermoor* et *Salome*.

Le public parisien aura également droit à une nouvelle production des Ballets Maurice Béjart sur la musique de la *9e Symphonie* de Beethoven. Plusieurs concerts de musique de chambre sont également au programme.

## L'orchestre de CNA dévoile son programme

Le directeur artistique et chef principal de l'orchestre du Centre National des Arts, Trevor Pinnock a dévoilé la programmation 1996-1997 de l'orchestre. Parmi les solistes en vedette, on compte le ténor canadien Ben Heppner, le violoniste américain Isaac Stern et la percussionniste écossaise Evelyn Glennie. Parmi les autres artistes invités, mentionnons les pianistes Garrick Ohlsson, Emmanuel Ax, Anton Kuerti et Louis Lortie, la violoniste Ida Haendel, la violoncelliste Zara Nelsova, les Canadian Brass, le Quartetto Gelato et les Manhattan Rhythm Kings.

MARIO  
CLOUTIERPrix pour la soprano  
Danièle Leblanc

La mezzo-soprano montréalaise Danièle Leblanc a remporté le premier prix à la finale régionale des auditions du Metropolitan Opera tenue à Boston le 11 février dernier. Mme Leblanc a été membre de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal pendant deux ans. Le premier prix à ce concours régional lui permet de participer aux finales nationales qui auront lieu du 12 au 17 mars au Met de New York.

Marc-André Hamelin  
à l'ECM

Ce soir à 20h, dans le cadre de la série de concerts animés par Edgar Fruitière, la Maison de la culture Frontenac reçoit l'Ensemble contemporain de Montréal dirigé par Véronique Lacroix. Fondé en 1987, l'ECM s'est donné comme objectif de permettre aux œuvres contemporaines de côtoyer les chefs-d'œuvre du passé.

Ainsi, l'ensemble présente ce soir un concert thématique intitulé *Sur la touche* avec le pianiste Marc-André Hamelin. Des compositions des Québécois James Harley, Anthony Rozankovic, Michel Gonneville et Bernard Bonnier seront jouées avec le *Concerto pour piano en sol majeur K.453* de Mozart.

## Tribune des compositeurs

La compositrice-librettiste Marie Pelletier donnera une conférence mercredi soir à la Chapelle historique du Bon-Pasteur à 20h. Celle qui se décrit comme une kamikaze en jupon demeure une grande romantique. On prévient les incrédules audacieux que tout peut arriver lors de cette causerie d'une durée d'une heure...

Pédagogue française  
en visite à Montréal

L'éminente pédagogue française Monique Deschassées sera de retour à Montréal cette semaine. Elle donnera des ateliers d'interprétation qui auront lieu au collège Mariannopolis les 9, 10, 17 et 24 mars. Elle fera profiter les jeunes talents québécois de ses conseils, mais donnera aussi des ateliers de maître pour l'Association des professeurs de musique du Québec. Renseignements: (514) 526-4261.

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Elle aura été explosive, la 21<sup>e</sup> Nuit des Césars de samedi qui récompensait les artisans du cinéma français. Explosive par, clou de la soirée, l'émotion d'Annie Girardot qui vint bouleversée recevoir sa statuette de la meilleure actrice dans un second rôle pour sa performance dans *Les Misérables* de Lelouch. En larmes et tremblante, elle lança à la foule en pailettes: «Je ne sais pas si j'ai manqué au cinéma français mais à moi, le cinéma français a manqué. Follement. Eperdument...» Cri du cœur d'une actrice vieillissante longtemps mise au rancart. On ne pardonne pas aux comédiennes les rides. Mais l'ovation que lui réserva le Théâtre des Champs-Élysées fut un baume sur ses plaies.

Côté palmarès, la soirée aura été marquée par le grappillage des prix, l'égalité entre les anciens et les modernes, entre la percutante *Haine* de Kassovitz, couronné meilleur film français (et meilleur producteur, meilleur montage), et le bouleversant et nourri d'indicible *Nelly et monsieur Arnaud* de Sautet (meilleur acteur masculin, meilleur réalisateur). L'Académie des arts et techniques du cinéma voulait de toute évidence en donner à tout le monde

et ne pas faire de jaloux. On s'étonne pourtant que la palme du meilleur film ait échappé au film de Sautet, *Nelly* l'aurait amplement méritée. Déception de ce côté-là. Étrange aussi que le César du meilleur scénario ait été octroyé à *Gazon maudit* plutôt qu'à *La Haine*, le film de Kassovitz qui n'a pas eu les prix qu'il méritait et a rafalé le grand César qui revenait au Sautet.

Mais Michel Serrault remportait du moins, mérité haut la main — tant il était sans rival dans ce rôle de demi-ton — le César du meilleur acteur pour le juge à la retraite troublé par une jeune femme qu'il incarne dans *Nelly*. C'était le troisième César de sa vie, mais la première fois où il pouvait se déplacer pour le recevoir. Et l'émotion et l'humour se mêlaient dans son discours.

Mérité aussi ce César de la meilleure actrice pour Isabelle Huppert qui fut si frondeuse et hardie dans *La Cérémonie* de Chabrol. Mais Sandrine Bonnaire qui lui donnait la réplique dans le film et avait récolté à Venise la palme d'interprétation féminine conjointement avec elle, se voyait cette fois délaissée. Isabelle Huppert recevait hier le premier César de sa vie, pendant que Juliette Binoche repartait Gros-Jean comme devant pour sa prestation si fine dans *Le Hussard sur le toit* de Rapenneau.

Quand même *Le Hussard* ne repartait pas bredouille, avec le meilleur son, la meilleure photo. *La Cité des enfants perdus* de Jeunet et Caro, qui n'était qu'un décor, recevait le prix... du meilleur décor, tandis que *Madame Butterfly* de Frédéric Mitterrand se voyait récompensé pour la beauté de ses magnifiques costumes.

*Le bonheur est dans le pré*, la comédie de Chatiliez, (souvent huée par la salle), récoltait aussi sa part du grappillage, avec le César du meilleur acteur dans un second rôle pour Eddy Mitchell, si truculent et saisissant dans son rôle de bon bougre mal dégrossi.

## De flagrantes injustices

Un palmarès n'en serait pas un sans ses flagrantes injustices, donc. Le meilleur jeune espoir masculin revenait à Guillaume Depardieu pour *Les Apprentis* échappant à Vincent Cassel dans *La Haine* qui le valait cent fois. Quant au délinquant et baroque *Underground* de Kusturica, il fut boudé au titre de meilleur film étranger au profit de *Land and Freedom* œuvre engagée du britannique Ken Loach sur la Guerre d'Espagne, excellente au demeurant (que le Jury de Cannes avait boudée) mais beaucoup moins percutante qu'*Underground*.

Hommage à Lauren Bacall, à Henri Verneuil. Le cinéaste du *Clan*

des siciliens et la muse de Bogart reçoivent ces honneurs avec tact et émotion. Mais au-delà des couronnes et honorés, c'est la fantasia, la drôlerie de la soirée qui restera marquante.

En fait, jamais Nuit des Césars n'aura été aussi française. Quoi que placée sous le signe des comédies musicales américaines avec longue focale sur Gene Kelly, elle fut française par l'esprit, l'humour à la dent dure, et disons-le, les vacheries que se lançaient, pour ne nommer qu'eux l'animateur Antoine de Caunes, et l'acteur Alain Chabat. Les couteaux volaient en tous sens. Et l'animateur fut à demi-mots ou pas traité de pédale, de merde, de vendu aux Américains etc. Des humoristes sont venus se farcir les hommes politiques, des montages drôles ont marié Godard et Giscard. Philippe Noiret président de cette 21<sup>e</sup> Nuit des Césars lançait une salve en direction de Georges Cravenne, le grand patron de l'Académie qui lui avait recommandé de faire court et drôle à l'américaine. La France a ri des autres et d'elle-même, le plus féroce du monde, parfois en frisant le goût douteux, mais de façon désopilante. Ce qui en fait la plus rigolote (avec émotion en prime grâce à Girardot) Nuit des Césars, comme la plus émiétée...

## THÉÂTRE

## Vie et mort d'un dramaturge au Rideau Vert

## HERVÉ GUAY

## TCHÉKHOV TCHÉKHOVA

De *Francine Bergé* et *François Nocher*. Traduction, Anna Christophoroff. Mise en scène d'Yves Desgagnés. Décor de Martin Ferland. Costumes de François Barbeau. Éclairages de Michel Beaulieu. Accessoires de Jean-Marie Guay. Avec Patricia Nolin et Gilbert Sicotte. Au Théâtre du Rideau Vert du mardi au vendredi à 20 h, le samedi à 16h et 21h, le dimanche à 15h, jusqu'au 23 mars.

Quand Olga Tchekhov rencontra Anton Knipper à Moscou en 1898, il se sait déjà bacillaire. Il habite désormais Yalta dont le climat doux est censé apaiser sa maladie pulmonaire. Olga Knipper participe, puis à elle, à la toute nouvelle aventure du Théâtre d'Art de Moscou aux côtés de Stanislavski et de Némirovitch-Dantchenko. Ils sont donc tous deux à un tournant de leur vie.

La correspondance qui s'établit rapidement entre eux durera jusqu'à la mort de Tchekhov en juillet 1904. Jusque-là célibataire endurci, le quadragénaire vieillissant et malade se

convainc lentement du contraire au contact de la jeune femme. «Je ne sais pourquoi, lui écrit-il, je crains terriblement les mariages et les félicitations, le champagne qu'il faut tenir d'une main tout en souriant d'un air indéfini.»

Il épouse la comédienne, un mois après lui avoir fait cette confidence, en mai 1901. Peu après, Tchekhov rédige son testament. Lui, d'avantage qu'elle, pressent la brièveté du temps qu'ils partageront. En effet, l'essentiel de leur relation consistera, même après leur mariage, en de brefs séjours d'Olga à Yalta et d'Anton à Moscou, où sa femme est retenue par sa carrière théâtrale.

Les liens qui se nouent entre l'auteur dramatique et son interprète vont néanmoins donner un second souffle tant à la santé de Tchekhov qu'à son théâtre. Olga qui a été l'Arkadina de *La Mouette*, joue ensuite (mal selon elle) Eléna dans *Oncle Vania*, Macha dans *Les Trois Sœurs* et enfin Lioubov dans *La Cerisaie*. Ces trois derniers rôles, Anton les a écrits pour elle. Le couple sera ainsi uni dans la

carrière comme dans la vie — bien que souvent loin l'un de l'autre — ainsi que tant d'autres avant eux dans cet art incestueux par excellence qu'est le théâtre.

*Tchekhov Tchekhova*, que présente actuellement le Théâtre du Rideau Vert, est une pièce que Francine Bergé et François Nocher ont tirée des échanges épistolaires que se sont adressés Tchekhov et Olga Knipper. Un divertissement théâtral comme Paris les aime, qui confronte deux célébrités et qui permet à un duo d'acteurs de se faire valoir, non sans faire connaître la biographie et l'œuvre des personnalités en question.

Le metteur en scène Yves Desgagnés a confié à deux comédiens dont la carrière est aux antipodes les rôles de monsieur et madame Tchekhov: Patricia Nolin, à la présence scénique fragile et rare; Gilbert Sicotte qui s'est adonné surtout au cinéma (*Les Bons Débarras*) et à la télévision (*Les Dames de Cœur* et *Un signe de feu*) depuis fort longtemps. Cela se sent. Même s'il reprend un rôle qu'il avait tenu il y a neuf ans au Café de la Place, son jeu univoque,

son Tchekhov bourru et bougon, ne livre pas l'intensité du drame que porte alors le dramaturge, qui se laisse aller à s'éprendre au fur et à mesure que sa santé décline.

Patricia Nolin sauve la mise cependant en campant une Olga Knipper au sourire perpétuellement triste, fraîche en dépit des ans, semblable en cela à ces héroïnes que Tchekhov aurait voulu comiques mais qui tireraient plutôt des larmes aux insensibles quand une grande actrice les incarne. Je ne peux que répéter, après combien d'autres critiques, le plaisir que j'ai à la revoir sur scène, même dans une pièce «sans aucune prétention», même moins inspirée que chez Duras.

Dans un genre limité, Yves Desgagnés met bien en relief le caractère théâtral et factice de cette mise bout à bout de lettres, d'extraits et de réflexions sur l'art dramatique, demandant tantôt à ses acteurs de s'enrouler dans un rideau de scène, tantôt à un pan de décor de s'élever vers les cintres. Il souligne ce qu'il y avait à souligner dans ce collage qui, au mieux, aurait pu donner lieu à une grande rencontre d'acteurs.

## CONCERTS CLASSIQUES

## Soirée faste avec Pierre Berthet

MUSIQUE-ÉCHANGE QUÉBEC-BELGIQUE,  
PRISE 2

Pierre Berthet: *n piano prolongé*; Pierre Berthet et Brigitte Romano, *piano transformé*. Michel Smith: *Cimatière des ondes radio*; Fix: *Oklahoma 2*. Ensemble Karel. *Agora de la danse*, le 29 février 1996.

K. Stockhausen: *Klavierstück IX*; Pierre Kolp: *Cocktail*; Jean Lesage: *Dischordia*; Denis Bosse: *Étude en 3/2*; Valentin Silvestrov: *Kitschmusik*; Claude Ledoux: *Courbes d'étoiles*; Michel Frigon: *La naine blanche*; Jonathan Harvey: *Four Images After Yeats*; O. Messiaen: *Ile de feu II*. *Thérèse Malengreau*, piano. *Agora de la danse*, le 1<sup>er</sup> mars 1996

## FRANÇOIS TOUSIGNANT

Deux soirées et trois événements aux antipodes ont marqué la fin de la semaine. Jeudi a été un soir faste. La musique de Pierre Berthet explore des espaces sonores entrevus dans les années soixante, tous sortis de recherches sur la lutherie et qu'on pourrait mettre dans la filiation de Cage, Crumb et Stockhausen. Sur scène, un piano à queue sans couvercle, du ventre duquel sortent quelques cordes métalliques reliées à des bidons suspendus au-dessus de nos oreilles. Parfois en touchant le clavier, parfois en faisant vibrer les cordes avec des fils, des bâtons ou des champs magnétiques, le piano bourdonne. On ne l'écoute guère: c'est dans les mélodies d'harmoniques que tout se passe, ailleurs que dans le piano. Les bidons rendent des sonorités aussi inouïes que fascinantes, sorte de rappel de l'arc musical africain; la virtuosité des interprètes nuance le discours par la

seule modification de la colonne harmonique.

Pendant près de trois quarts d'heure, les gestes lents des interprètes, rituel zen version belge, accentuent la douceur du plaisir, le raffinement de la satisfaction. Il a été difficile d'applaudir, par peur de rompre un charme.

Suivaient les «bicyclettes» des acolytes de Michel Smith. Salle noire, petits spots ici et là, pas de chaises. On reste debout ou on circule. Le spectacle tient autant de l'installation visuelle que du happening sonore. Au centre, trône une sculpture qui se transforme en déesse fétiche du rythme; les cyclistes-musiciens quittent leur «vélo» sonnante pour l'adorer et la faire vibrer de leur énergie tribale. Une atmosphère post-catastrophe atomique à la Ridley Scott (celui de *Blade Runner* ou de *Black Rain*) se substitue à la sérénité de la première partie. Encore une fois, un bel envoiement, une expérience artistique et sonore amusante et gratifiante.

Que peut-il sortir de toutes ces inventions, de toutes ses recherches? La stimulation de toucher à une forme de sensibilité actuelle qui exprime son époque, d'artistes qui partent à l'aventure et qui nous entraînent hors des sentiers battus pour mieux nous parler. L'initiative de Code d'accès prouve ici sa nécessaire existence.

Le récit de la pianiste Thérèse Malengreau, vendredi soir, n'était pas sur la même longueur d'onde.

Des deux «classiques» interprétés, on retient que cela a été vraiment bien mieux fait avant. La pianiste reste insensible aux raffinements du *Klavierstück IX*, lecture banale de cette pièce si forte. Idem pour le Messiaen. *Ille de feu II* est une étude de rythme; il fallait le savoir tant cela était lent et uniformément gris.

La même indifférence face aux personnalités des divers compositeurs au programme n'a pas aidé leur musique à décoller. Tout semblait long, très long, démesurément long, inimaginablement long... Deux moments de cette longueur interminable: d'abord, *Kitschmusik* de l'Ukrainien Silvestrov. Le compositeur en parle comme ayant «un grand besoin de beauté». L'antonomie entre beauté et kitsch ne semble pas l'avoir frappé. Puis les *Four Images after Yeats* de Jonathan Harvey. On trouve quelques citations de Mozart, de Schumann et de Liszt... qui font se dé-

mander si l'interprète ne fait pas de la musique contemporaine parce qu'elle ne saurait soutenir la comparaison dans le répertoire «standard». On revient donc au dilemme entre musique nouvelle ou musique mal jouée.

*La Naine blanche* de Michel Frigon sauve le concert. L'univers qu'on découvre ici est à suivre. Les rapports entre sons synthétiques et le piano sont intégrés dans un geste aussi efficace que beau. C'est un peu naïf parfois, comme seule une certaine jeunesse peut l'être. Le contenu est suffisamment fort pour susciter

l'adhésion. La pièce a été reprise en rappel.

Ces activités étaient précédées de tables rondes et conférences. Jeudi Michel F. Côté est venu parler de l'esthétique des «musiques actuelles» de son groupe. Sorte de réponse où, enfin, ces artistes prenaient la parole pour réagir aux jugements dont ils s'estiment victimes, parfois avec raison.

On comprend mieux la démarche, les hésitations et les risques du cheminement, le refus de l'objectif ultérieur, le présent agissant qui plaît, stimule et chambarde. Née au sous-sol, cette musique se cherche une place au soleil. Michel F. Côté est un porte-parole vindicatif d'une remarquable efficacité. J'ai simplement regretté le trop-plein d'agressivité, même si le contexte actuel la justifie pleinement. La situation a son bon côté: il semble permis de penser qu'une fois les comptes rendus et les coups comptés — de part et d'autre — le discours se transformera en débat plutôt qu'en dialogues de sourds et échanges de griffures.

QUATUOR  
MORENCY

LUNDI 4 MARS À 20H

SALLE PIERRE-MERCURE

STÉPHANE LEMELIN

2E QUINTETTE DE FAURÉ

PANNETON/ST-SAËNS

9 8 7 - 6 9 1 9



## PAVILLON DES ARTS DE STE-ADÈLE

présente en collaboration avec  
**Martineau Walker et  
KPMG Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne**

### Quatuor Arthur-Leblanc de renommée internationale






## Haydn, Schubert et Beethoven

Samedi le 9 mars à 20 h

À GAGNER



2 billets pour la  
**Floride**

Les règlements du concours sont disponibles au Journal de Montréal

ANIMATEUR



**Bernard  
Landry**  
Vice-premier  
Ministre

POUR RÉSERVATION: (514) 229-2586



1364, chemin Ste-Marguerite  
(sortie 69 de l'autoroute des Laurentides)

